

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4355 MARDI 11 OCTOBRE 2022

DYSFONCTIONNEMENT DE LA JUSTICE

Le Conseil supérieur de la justice
interpellé

Des magistrats congolais au cours d'une reunion

Insuffler à la justice congolaise un nouveau souffle, telle est l'une des préoccupations qui taraude l'esprit du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui s'est plu de la partager avec les membres du gouvernement lors de la soixante-douzième réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée le 7 octobre, par visioconférence.

Usant de ses prérogatives de garant du bon fonctionnement des institutions, il a interpellé le Conseil supérieur de la magistrature tout en l'invitant à se mobiliser pour relever efficacement le défi de la régulation administrative et disciplinaire de la magistrature.

Page 2

COMMUNE DE LIMETE

La démolition des constructions
anarchiques le long de la voie ferrée
se poursuit

Démolition des constructions anarchiques à Limete

Pour l'autorité urbaine qui a enclenché l'opération depuis le 5 octobre, il est question de dégager des voies et de réhabiliter complètement le réseau ferroviaire de la capitale à l'heure de la relance du projet Train urbain à Kinshasa.

En vue d'améliorer le système de transport en commun, les autorités municipales ont opté, sur la base du Plan directeur de la ville, de moderniser le réseau ferroviaire pour assurer efficacement la mobilité des kinois.

Page 3

INFRASTRUCTURE

Inauguration du siège social de l'Agence nationale
d'aménagement du territoire

Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a procédé, le week-end dernier, à la coupure du ruban symbolique et au dévoilement de l'enseigne lumineuse de la nouvelle agence gouvernementale, en présence de plusieurs autorités politico-administratives.

La mise en place de l'Agence nationale d'aménagement du territoire matérialise la vision du chef de l'Etat, celle de l'exécution des projets de création de nouvelles villes et de modernisation des villes existantes ainsi que de certaines infrastructures de base.

Page 3



La coupure du ruban symbolique par le ministre d'Etat, Me Guy Loando Mboyo

CAF/C1 ET C2 - 2E TOUR
PRÉLIMINAIREMazembe accroche
Vipers, DCMP
tombe devant St-
Michel, Lupopo
domine Sagrada

<Sans données à partir du lien>

Le 9 octobre à Kampala, en Ouganda, le TP Mazembe de Lubumbashi a contraint la formation locale de Vipers Sport Club au nul de zéro but, en match aller du dernier tour préliminaire de la C1 africaine.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP), quant à lui, a perdu le 8 octobre face à Saint-Michel United par zéro but à un, en 16es de finale aller de la Coupe de la Confédération. Le FC Lupopo qui jouait à Kinshasa a battu le même jour Sagrada Esperança d'Angola par deux buts à zéro.

Page 5

ÉDITORIAL

Mélange!

En 62 ans d'indépendance, le Congo a-t-il globalement enregistré quelques progrès dans sa gouvernance ? La bonne réponse est-elle vraiment non ? Le pays a-t-il, sur le même critère de jugement, été confronté à des dysfonctionnements ayant entravé son développement ? Du genre mauvais choix opérés par les régimes successifs, échecs des politiques publiques expérimentées tout au long des six dernières décennies ? Là également la réponse est-elle invariablement non ?

Ce réquisitoire acéré est à peu-près l'esquisse du bilan soutenu en milieu de semaine dernière, mercredi 5 octobre pour être précis, par une partie de l'opposition congolaise lors d'une conférence de presse tenue à Brazzaville. La rentrée politique conjointe IDC-Frocad-J3M a démarré par la lecture d'une lettre ouverte lourde de 24 pages, que les leaders du groupement ont adressée au président de la République.

A-t-elle été motivée par l'appel lancé au chef de l'Etat pour la convocation d'un dialogue national censé résoudre les crises « multi-formes » auxquelles le Congo est confronté ? Sans doute. Mais en focalisant l'essentiel du propos sur la seule personne du président de la République, comme ce fut le cas pendant la Conférence nationale souveraine de 1991, les signataires de cette missive sont tombés dans les flancs passionnels de l'historique grand-messe.

Pire, en usant d'un mélange de genres et d'amalgames sur les parcours de compatriotes entrés dans l'histoire du pays par les voies qu'autorisaient les circonstances de leur venue en politique ; sachant aussi que malgré leurs divergences d'approche, tous étaient animés comme à toutes les époques par la volonté de bâtir la nation ; en cédant à ce mélange -là, la coalition IDC-Frocad-J3M a fortement érodé l'intelligence de son discours. Et c'est dommage !

Le Courrier de Kinshasa

DYSFONCTIONNEMENT DE LA JUSTICE

Le Conseil supérieur de la justice interpellé

Insuffler à la Justice congolaise un nouveau souffle, telle est l'une des préoccupations qui taraude l'esprit du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui s'est plu de la partager avec les membres du gouvernement lors de la soixante-douzième réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée le 7 octobre par visioconférence.



Des magistrats congolais au cours d'une reunion

L'aspiration de l'autorité suprême à une meilleure distribution de la justice procède d'un constat malheureux lié au dysfonctionnement de l'appareil judiciaire du pays qui n'émet pas, à l'heure actuelle, des signaux encourageants en termes de rendement et d'efficacité. Dans sa traditionnelle communication au Conseil, le président Félix Tshisekedi a notamment mis une emphase particulière sur l'impératif de rationaliser l'action de la justice dans le renforcement de la gouvernance publique et de l'Etat de droit. Ceci d'autant plus que loin de se relever de ses faiblesses pour l'instant, la justice congolaise va très mal jusqu'à s'inviter sur le banc des accusés, à la grande incompréhension et désolation du peuple. Enfonçant le clou, le garant de la nation a dénoncé la manière cavalière dont le droit est dit sur l'ensemble du territoire national sur fond « des

actes ou comportements de certains acteurs judiciaires ainsi qu'à des actions ou décisions judiciaires, à la limite du hasard (...) ». Sans langue de bois, le chef de l'Etat a qualifié cet état de choses de « théâtralisation » de la justice, creusant davantage la méfiance devenue légendaire entre le peuple et ceux qui sont censés dire le droit. De la justice pénale à la justice civile ou administrative, il va sans dire, au regard des dysfonctionnements relevés, que la voie qui mène à la justice est assimilée, à tort ou à raison, à un vrai chemin de la croix. Voilà pourquoi le président de la République, usant de ses prérogatives de garant du bon fonctionnement des institutions, a interpellé le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) tout en l'invitant à se mobiliser pour relever efficacement le défi de la régulation administrative et

disciplinaire de la magistrature. Il entend, pour ce faire, y veiller scrupuleusement dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles. Car, ainsi que l'a relevé le compte rendu ayant sanctionné ce Conseil des ministres, face à une telle situation, c'est lui qui sera comptable ou coupable de cette inaction ou de l'action désarticulée de la justice face à une population en danger et désespérée. Sur ces entrefaites, la ministre d'État, ministre de la Justice et Garde des Sceaux a été chargée de travailler avec le CSM en activant la passerelle légale du cadre de concertation prévue à l'article 17 du règlement intérieur du CSM afin de proposer une série des pistes de solution rapide. Une recommandation qui n'enfreint nullement l'indépendance constitutionnelle du pouvoir judiciaire considérée, à juste titre, comme une garantie reconnue pour les justiciables d'avoir une justice impartiale. Dans la foulée, l'Inspection générale des services judiciaires et pénitentiaires a également été enjointe à jouer son rôle de manière efficace en tant qu'instrument d'accompagnement du ministère de la Justice. Une évaluation ainsi qu'une possible revisitation des mécanismes légaux ou même institutionnels sont, entre temps, requises afin de redynamiser le secteur judiciaire visiblement en quête d'une nouvelle âme.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marline Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURE

Inauguration du siège social de l’Agence nationale d’aménagement du territoire

Le ministre d’État, ministre de l’Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a procédé, le week-end dernier, à la coupure du ruban symbolique et au dévoilement de l’enseigne lumineuse de la nouvelle agence gouvernementale, en présence de plusieurs autorités politico-administratives.

La mise en place de l’Agence nationale d’aménagement du territoire (Anat) matérialise la vision du président de la République, celle de l’exécution des projets de création de nouvelles villes et de modernisation des villes existantes ainsi que de certaines autres infrastructures de base. « L’Anat a déjà conçu d’autres projets qui n’attendent que les moyens financiers. Il s’agit notamment de l’extension des villes de Bukavu, Kaliémie, rénovation de vieux quartiers de Kinshasa, aménagement de l’échangeur et des parkings », a fait savoir Me Guy Loando Mboyo.

Auparavant, le directeur de cabinet du Premier ministre, Paul Gaspard Ngonda Nkoy, a souhaité longue vie à la nouvelle agence qui entre dans la droite ligne de la politique gouvernementale dans le domaine de l’aménagement du territoire. “Je souhaite pleins succès à l’Anat et que toutes les faveurs du ciel lui soient accordées”, a -t-il déclaré. Situé au huitième niveau de l’immeuble Crown Town, dans la commune de la Gombe, à Kinshasa, l’Anat est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de l’Aménagement du territoire. Elle a pour objet



La coupure du ruban symbolique par le ministre d’Etat, Me Guy Loando Mboyo

social la mise en œuvre de la politique nationale d’aménagement du territoire ; la modernisation des villes existantes ; la planification, la conception et l’aménagement des nouvelles villes, et enfin le développement des territoires en collaboration avec les ministères sectoriels et les provinces.

Blandine Lusimana

COMMUNE DE LIMETE

Démolition des constructions anarchiques le long du chemin du fer

Des pleurs et des grincements de dents ont été entendus, le 7 octobre au quartier Socopao, dans la commune de Limete à Kinshasa, où des constructions anarchiques situées aux abords du chemin de fer ont été détruites par des bulldozers de l’Hôtel de ville.

Des engins déployés matinalement sur les lieux ont saccagé des maisons d’habitation et autres commerces, au grand désenchantement de leurs propriétaires qui n’avaient d’yeux que pour pleurer. Des murs construits aux environs du pont Matete, des résidences, des espaces récréatifs et plusieurs autres maisons commerciales établies à Kingabwa Uzan, à Limete sur la route des Poids

lourds, ont été démolis, sans autre forme de procès. Ces opérations de démolition des constructions anarchiques le long de la voie ferrée sont menées conjointement par les ministères des Affaires foncières, du Transport et Voies de communication, des Infrastructures et Travaux publics et l’hôtel de ville de Kinshasa. Pour l’autorité urbaine qui a enclenché ces opérations le 5 oc-

tobre, il est question de dégager des voies et de réhabiliter complètement le réseau ferroviaire de la capitale, à l’heure de la relance du projet Train urbain à Kinshasa (Metrokin). Celle-ci envisage, entre autres, la réhabilitation du chemin de fer de Limete à deux voies pour plus de fluidité. Notons qu’en vue d’améliorer le système de transport en commun, les autorités urbaines

ont opté, sur la base du Plan directeur de la ville, de réhabiliter et de moderniser le réseau ferroviaire en vue de répondre efficacement aux attentes des Kinois qui peinent dans les rues à l’attente des moyens de transport en commun. A l’évidence, ce projet vise à doter la ville des trains urbains modernes pour un transport de masse. La destruction des habitations le long du chemin de fer procède du souci du maire de la ville de permettre le début des travaux liés à l’opérationnalisation du projet de réhabilitation et de modernisation du réseau ferroviaire dans la capitale.

Entre soutien et réprobation

Si les uns ont salué cette opération estimant qu’il est temps de remettre de l’ordre dans la gouvernance foncière de sorte que le secteur foncier ne soit plus pourvoyeur de conflits, les autres en ont vu un élément enclencheur susceptible de générer une nouvelle tension sociale. Les habitants des 11^e, 12^e, 13^e rues Limete/Poids-lourds et des rues Bobozo 1 et 2, au quartier Industriel, dont les maisons ont été détruites, disent ne pas avoir

été avertis en amont afin de prendre des précautions utiles. « Nous avons perdu nos biens, nous n’avons plus d’abris et nous sommes dans la rue. Nous demandons que les autorités nous trouvent une solution face à ce fléau », s’est plaint une habitante du quartier. D’autres comme elle ne savent plus à quel Saint se vouer depuis la démolition de leurs habitations et sont contraints de passer la nuit à la belle étoile. Alors que l’Hôtel de ville de Kinshasa évoque une possible relocalisation des victimes de cette opération, notamment dans la localité de Nsingi-Nsingi, dans la commune de la N’sele, les concernés continuent de se plaindre de leur prise en charge qui ne suit toujours pas. Jusqu’à ce jour, aucune disposition n’est prise pour leur relocalisation sur un autre site. Rappelons que le gouvernement avait disponibilisé, au mois de mai dernier, une enveloppe de vingt millions de dollars américains au profit de Metrokin pour les pré-travaux sur l’opérationnalisation du projet de réhabilitation et modernisation du réseau ferroviaire dans la capitale.

Alain Diasso



Le Bulldozer de l’hôtel de ville en action

HYDROCARBURES

Une table ronde sur l’approvisionnement en produits pétroliers

Le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, a ouvert le 10 octobre à Kinshasa une table ronde sur l’approvisionnement en produits pétroliers. Une occasion offerte aux différents acteurs impliqués dans la question de réfléchir afin de trouver des solutions adéquates et définitives au problème de la fourniture des produits pétroliers dans le grand Équateur et le grand Kasai.

Le ministre Didier Budimbu a déploré la variation des prix de carburant qu’il juge anormal. C’est ainsi qu’il a circonscrit le cadre de la tenue de cette rencontre: « On ne se réunit pas aujourd’hui pour le plaisir ou parce qu’il y en a qui viennent de l’Équateur ou du Kasai. On se réunit parce qu’il y a un problème très sérieux. Le grand Équateur et le grand Kasai font partie de la République démocratique du Congo. Il est anormal que quand on a une même structure des prix à l’Ouest, que le prix du carburant soit différent dans la ville de Kananga, à Mbuji-Mayi, à Mbandaka ou encore à Boende. Je pense

que dans le programme du gouvernement, il est prévu que le ministère des Hydrocarbures puisse prendre ses responsabilités pour que la distribution de tous les produits pétroliers se fasse dans les normes, à travers le grand Équateur et le grand Kasai ». Il a, par ailleurs, invité les sociétés du secteur présentes à cette table ronde à s’aligner derrière le gouvernement congolais pour régler ce problème. Selon lui, cette table ronde est une occasion pour que chacun des gouverneurs puisse présenter les différents défis auxquels il est confronté dans sa province, afin que le gouvernement et les sociétés



Le ministre des Hydrocarbures

du secteur des hydrocarbures se mettent en action pour trouver une solution dans les prochains jours. S’adressant aux participants, il leur a demandé de proposer une feuille de route à l’issue de cette table ronde qui sera présentée au gouvernement pour sa mise en application. « Nous avons des grandes sociétés qui sont avec nous ici, comme la Sonahydroc, Engen. Je pense que la société Total peut être ici ou elle est représentée. Si chacun de nous essaie de mettre la main à la pâte, je pense qu’on pourra régler ce problème », a renchéri Didier Budimbu.

Blandine Lusimana

AFFAIRES FONCIÈRES

L’Asadho accuse les autorités politico-administratives de violer les droits des citoyens

L’organisation non gouvernementale de défense des droits de l’homme reproche les autorités politico-administratives du pays d’ignorer toutes les décisions judiciaires rendues par les cours et tribunaux dans l’affaire concernant l’espace dit Socopao, situé dans la commune de Limete, à Kinshasa, et qui aurait été légalement loti et où le gouverneur de la ville vient de superviser personnellement la démolition des constructions qui y sont érigées.

L’Association africaine de défense des droits de l’homme (Asadho), dans un communiqué du 7 octobre, fait constater que malgré la décision judiciaire déjà intervenue dans l’affaire dite espace Socopao et qui confirme le droit pour les victimes d’occuper leurs parcelles, les différents ministres des Affaires foncières et les autorités de la capitale congolaise continuent de menacer les bénéficiaires des parcelles de terre, les chassant des lieux occupés. L’Asadho rappelle, cependant, que « l’Etat de droit se consolide par la séparation des pouvoirs qui appelle à ce que le pouvoir exécutif respecte les décisions judiciaires rendues par le pouvoir judiciaire ». Faire autrement, insiste-t-elle, c’est installer l’anarchie au sein de la République. Elle demande ainsi aux autorités politico-administratives de respecter la décision judiciaire rendue par le Conseil d’Etat dans l’affaire Socopao afin de renforcer l’Etat de droit, gage de la sécurité pour tous dans le pays. Cette organisation indique, en effet, que le ministre des Af-



Gentiny Ngobila et Gérard Mulumba contemplant le travail abattu par les engins de l’Hôtel de ville sur le site Socopao

fares foncières avait pris respectivement l’arrêté n°0227/93 du 30 novembre 1993 désaffectant la bande de terre de vngt hectares située dans le domaine de l’ex-Onatra, l’arrêté ministériel n°1140/023bis/93 du 2 décembre 1993 pour créer le lotissement dénommé Extension Socopao I, II et III comptant 483 parcelles de terre destinées à usage résidentiel et l’arrêté ministériel n°005 /CAB/ MIN.FONC/DC/OCE/2017 du 6 avril 2017 pour créer encore 968 parcelles de terre à usage résidentiel dans la commune

de Limete/ville de Kinshasa. Mais, fait constater cette organisation, après quatorze ans d’occupation desdites parcelles, les bénéficiaires étaient surpris par l’arrêté n°097/CAB/ MIN.AFF.FONC/2017 du 15 novembre 2017 qui abrogeait les arrêtés de 1993 et 2017 et qui les obligeaient de dégager des lieux. Et de noter que se sentant lésés, les propriétaires de ces parcelles ont saisi la Cour suprême de justice (CSJ) sous RA 1622. « Les victimes ont vu, après l’éclatement de cette dernière (CSJ),

leurs causes portées au rôle du Conseil d’Etat sous le RA 094/1628 et sous RA 107/1628 contre la RDC », a expliqué l’Asadho. Elle a fait savoir que le Conseil d’Etat ayant joint les deux causes, il a annulé par son arrêt RA 094/1622, RA107/1628 du 7 juillet 2017, l’arrêté n°097/ CAB/MIN.AFF.FONC/2017 du 15 novembre 2017 abrogeant les arrêtés ministériels qui octroyaient les parcelles de terre aux victimes, pour notamment excès des pouvoirs et mépris du principe des droits acquis par le ministre des Affaires foncières. Gentiny Ngobila supervise les opérations de démolition des constructions anarchiques. Il est également rappelé que le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, accompagné de son adjoint Gérard Mulumba, avait personnellement supervisé, le 7 octobre, les opérations de démolition des constructions anarchiques, sur le site Socopao, dans la commune de Limete. « Nous détruisons toutes les constructions anarchiques érigées le long du chemin de fer. C’est la première phase ici

à Socopao. Dans le cadre du projet Metro-Kin, il est prévu la réhabilitation du chemin de fer qui passera à deux voies. Tous ces gens, dont les habitations sont détruites, seront rélocalisés dans la localité de Nsingi-Nsingi, dans la commune de la N’sele. La population est très satisfaite de cette opération, elle nous a accompagnés. C’est un signal fort pour nous car, cela prouve que la population kinoise aspire au développement de notre pays », a fait savoir le gouverneur Ngobila. Après Socopao, l’autorité urbaine s’est rendue au site de l’hôpital de Kintambo, dans la commune éponyme. Là, elle a assisté à la démolition des maisons érigées sur la voie publique. Les mêmes opérations de démolition des constructions anarchiques se sont poursuivies sous la supervision du vice-gouverneur, Gérard Mulumba. Il s’est agi notamment du démantèlement des palissades respectivement sur les sites du boulevard Triomphal et de l’hôtel du fleuve Congo, dans la commune de la Gombe.

Lucien Dianzenza

SCHÉMA NATIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le rapport des diagnostics et le guide méthodologique validés

Les deux documents ont été validés à l'issue d'un atelier organisé récemment à Kinshasa par le ministère de l'Aménagement du territoire, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

La validation du rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux pour la réalisation du Schéma national d'aménagement du territoire (Snat) et du guide méthodologique pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux d'aménagement du territoire permettra, d'une part, l'élaboration du Snat et, d'autre part, l'élaboration pour les provinciaux et les entités décentralisées de leurs plans d'aménagement du territoire. Toutefois, s'agissant des diagnostics sectoriels et spatiaux du Snat, ils seront complétés par les deux études sur le capital forestier national et le potentiel agricole.

Le secrétaire général à l'aménagement du territoire, Jean-Pierre Khonde wa Masinga, clôturant les travaux, s'est félicité des efforts fournis par les participants tout en leur rassurant de la prise en compte de leurs observations et contributions dans la version finale de ces deux documents.

«Je suis heureux du travail que vous avez abattu durant trois jours. Vous avez amélioré et validé les deux documents. Les préoccupations soulevées par les participants



Le coordonnateur du projet réforme aménagement du territoire au PNUD et le secrétaire général à l'aménagement du territoire

«Je suis heureux du travail que vous avez abattu durant trois jours. Vous avez amélioré et validé les deux documents. Les préoccupations soulevées par les participants en termes de contribution et d'observation, lors de la validation de ce rapport, seront prises en compte et intégrées dans les travaux d'élaboration du Snat»,

en termes de contribution et d'observation, lors de la validation de ce rapport, seront

prises en compte et intégrées dans les travaux d'élaboration du Snat», a-t-il annoncé.

Pour sa part, le coordonnateur du programme de réforme de l'aménagement du territoire

au Pnud, Willy Bassa, s'est dit fier des résultats obtenus. Il a, par ailleurs, exhorté les participants à ne pas lâcher prise car, malgré la validation de ces deux documents, il y a encore beaucoup de défis à relever. «*Le plus grand défi est la mobilisation des fonds. Ce qui justifie mon plaidoyer auprès du gouvernement pour que les moyens soient disponibles afin que tous ces outils soient mis en exécution*», a-t-il indiqué.

Parlant au nom des participants, le chef de division provincial du Kwilu, Justin Muhala Nyoka, a salué la tenue de cet atelier et souhaité que les différentes divisions provinciales de l'aménagement du territoire soient équipées pour leur permettre d'être à la hauteur d'atteindre les missions qui leur sont confiées.

Rappelons que l'objectif global de cet atelier était la validation du rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux en vue de la réalisation du Snat et les guides méthodologiques pour la réalisation des plans provinciaux et locaux d'aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv

CAF/C1 ET C2 - 2E TOUR PRÉLIMINAIRE

Mazembe accroche Vipers, DCMP tombe devant Saint Michel, Lupopo domine Sagrada

Le week-end dernier a été dense pour les clubs de la République démocratique du Congo engagés en compétitions africaines interclubs. Seul V.Club n’a pas joué contre Rial Club Kadiogo du Burkina Faso, le match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions étant renvoyé au 16 octobre à Cotonou, au Bénin, en raison des événements politiques survenus à Ouagadougou.

Le 9 octobre au Saint Mary’s Stadium de Kampala, le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi a contraint la formation ougandaise de Vipers Sport Club au nul de zéro but, en match aller de ce dernier tour préliminaire de la C1 africaine. Pour cette rencontre, le coach Franck Dumas a titularisé le gardien de but international malien Ibrahim Mounkoro (remplacé à la 36e mn par Sia-di Ngusia suite à une blessure contractée depuis la 12e mn). En défense, on a retrouvé Djos Issama Mpeko, Ntambwe, Kevin Mondeko et Ernest Luzolo. Au milieu de terrain, Ngalum-lume (remplacé la 62e mn par Mukoko Tonombe), Zemanga Soze, et Mercey Ngimbi (remplacé à la 46e mn par Tshimanga) ont tenu leurs places. En attaque, il y a eu Tunde (remplacé par Glody Likonza à la 46e mn), Nkaya (remplacé par Mujaya à la 46e mn) et Jephthé Kitambala.

L’entraîneur français des Corbeaux a effectué cinq changements au cours de cette rencontre, dont trois à la mi-temps. Le club de Lubumbashi a visiblement pris le dessus dans la conservation de la balle, faisant preuve de rigueur tactique, mais sans arriver à concrétiser cette supériorité dans le jeu. Le match retour sera décisif dans une semaine dans son stade de la commune

de Kamalondo, à Lubumbashi. Alors que Mazembe ramenait un nul blanc, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a perdu, le 8 octobre, au National Sport Complex Picth 1 de Saint Pierre, face à Saint-Michel United, par zéro but à un, en 16es de finale aller de la Coupe de la Confédération. Les joueurs du coach Barthélémy Ngatsono ont encaissé le but à la 56e mn, sur une absence de marquage en défense lors d’un centre repris de la tête par un attaquant adverse. Avec un groupe de dix-huit joueurs, les Immaculés de Kinshasa se sont rendus aux Seychelles apparemment en déficit de confiance.

A la conférence de presse d’après-match, le technicien congolais de Brazzaville et patron du staff technique du DCMP a indiqué : « *Un résultat décevant parce qu’on avait l’opportunité de tuer le match en première mi-temps et se mettre déjà en garantie. Nous avons donné la confiance à l’adversaire pendant la seconde mi-temps. Nous allons nous remettre au travail pour préparer le match retour. On pourra tout faire pour renverser la situation* ».

Lupopo gagne à Kinshasa...
La bonne nouvelle pour les clubs congolais dans ces interclubs de la Confédération afri-



caine de football est venue du stade des Martyrs de Kinshasa où le FC Saint-Eloi Lupopo a choisi de livrer ses matches à domicile de cette campagne africaine. Le 8 octobre, en effet, le club bleu et or recevait Sagrada Esperança d’Angola. Deux buts à zéro a été le score de cette rencontre comptant pour le deuxième tour préliminaire de la C2 africaine. L’attaquant Jean Marc Makusu Mundele a idéalement retrouvé l’ambiance des compétitions africaines qu’il avait déjà eue lorsqu’il était dans V.Club. Sa

frappe à la 3e mn de jeu a été renvoyée par le poteau du gardien de but Lunganga de Sagrada.

C’est à la 30e mn que Jonathan Masakidi a trouvé la faille, sur une passe de Bola Lobota, concrétisant la nette domination des joueurs du coach malien Mohammed Magassouba. Et à la 90e mn, Josué Kazema a scellé définitivement la victoire des Cheminots sur une passe d’Allan Katerega.

Pour cette rencontre, la composition du technicien malien s’est constitué du gardien de

Vue du match entre Lupopo et Sagrada

but Yves Mukawa Kisanga. Dans le champ, il y a eu Peter Ikoyo Iyembe, Chadrac Boka Issaka, Sefu Ngongo, Issifou Bourahana, Masini Dimbu (remplacé par Ebengo Ikoko Ciel), Mika Michée, Emmanuel Bola Lobota (remplacé par Josué Kazema Baso), Patou Kabangu (remplacé par Kasongo Munani), Masakidi Makanda (remplacé par Allan Katerega), et Jean-Marc Makusu (remplacé par Ikamba Lohalo). Le match retour s’annonce rude, dans une semaine à Luanda, en Angola.

Martin Engimo

ELIMINATOIRES CAN U23

Raoul Shungu retient vingt-huit Léopards contre l’Algérie

Les Léopards football de moins de 23 ans affronteront, le 23 octobre au stade des Martyrs de Kinshasa, les Fenecs d’Algérie dans le cadre du deuxième tour éliminatoire de la Coupe d’Afrique des nations (CAN) Maroc 2023, pendant que le match retour est prévu pour le 29 octobre au stade du 8-mai 1945 d’Alger.

Pour la double confrontation, le sélectionneur des Léopards U23, Raoul Jean-Pierre Shungu, a dévoilé la liste des vingt-huit joueurs retenus. Cette liste n’a pas vraiment subi de modifications par rapport à la sélection qui a battu les Walyas d’Ethiopie au tour précédent, en dehors des renforts de Jonathan Ikangalombo et Eric Kabwe.

La liste se compose donc des gardiens de but Esdras Kabamba, Bukasa Mangala, Kasereka Masinda et Melenge Mutwa. Les défenseurs sont Steven Ebuela, Ehebelo, Nday Héritier, Swing Kavam, Mufwele Sasa Exaucé, Kayembe Mujanyai Elton, Langata Musa, John Mayanga et Nekadio. Huit



milieux de terrain figurent sur la liste, notamment Charve

Onoya Sangana, Mutuila Tenda, Nsona Kinkela, Mwamba

Patient, Christian Kalala, Rolly Balumbi Wangu, Christian

Nsundi et Meschak Tshimanga Mosengo.

Et enfin, les attaquants convoqués par Raoul Jean-Pierre Shungu ainsi que ses adjoints Papy Kimoto et Eric Tshibasulike sont John Bakata Amsini, Akram Bongonga Bwanga, Horso Mwaku Malanga, Gloire Mujaya, Jeancy Mboma Kinda, Imana Lote, Mpanzu Nkibisawala, Ikangalombo Jonathan et Eric Kabwe Wa Bantu.

Il sied de préciser que le contrôle de l’âge des joueurs qui fait souvent objet de fraude en Afrique sera rigoureux. La Confédération africaine de football a pris des mesures très coercitives sur cette gangrène du football.

M.E.

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Des exercices consacrés à la clôture de la journée VIP

La clôture de la journée VIP, troisième édition de la Manœuvre du commandement des écoles (Maneco 3) initiée par les Forces armées congolaises (FAC) dans leur plan d’action « FAC 2023 » de l’année académique 2021-2022 a été marquée, entre autres, par l’organisation de plusieurs activités spécifiques qui avaient pour but de préparer les élèves stagiaires à l’exercice de commandement.

« *L’ambition du commandement est de rendre pérenne l’organisation de ce genre d’exercices pour accoutumer les élèves et stagiaires à planifier, à prendre des décisions et à commander en autonome. Maneco 3 ouvre un nouveau paradigme dans le concept d’organisation des exercices synthèses dans les forces armées congolaises* », a indiqué le commandant des écoles des FAC, le général de brigade Charles Victoire Bantadi. « *Nous sommes convaincus qu’avec ce type d’entraînement, nos forces armées pourront être constituées des hommes bien formés, aptes à faire face aux défis sécuritaires actuels* », a-t-il ajouté. Placés sous la coordination du chef d’état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard



Le ministre de la Défense faisant la ronde des ateliers/Adiac

Okoi, les exercices de poste de commandement intitulés Troisième édition de la manœuvre du commandement des écoles « Opération soukissa » ont été dirigés par

le chef d’état-major du commandement des écoles, le colonel Martin Akambo. Ils ont mis en situation 63 officiers issus de la 26e promotion des

élèves officiers d’active, cinquante stagiaires du cours d’état-major interarmées, parmi lesquels six officiers étrangers dont deux Ivoiriens, deux Béninois, deux Camerounais,

et quarante et un stagiaires du cours des futurs commandants d’unités, dont une femme. Ceux-ci ont été conduits et monitorés par les cadres des FAC et des autres composantes de la force publique, supervisés par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, qui a félicité le commandement des écoles pour les enseignements dispensés dans les différents cycles de formation. Cela a permis, a-t-il dit, de vérifier le niveau tactique et opérationnel atteint durant chaque formation par les élèves et stagiaires. A noter que la manœuvre s’est déroulée en présence du commandement de la force publique. La toute dernière, notamment la deuxième édition, a eu lieu en 2011 avec les troupes déployées.

Guillaume Ondze

CRISE ALIMENTAIRE

Plus de 828 millions de personnes se couchent chaque soir le ventre vide

Face à un défi humanitaire sans précédent, une étude du Fonds monétaire international appelle à une intervention rapide pour répondre aux besoins de financement des pays et soulager ceux qui ne mangent pas à leur faim.

L’insécurité alimentaire ne cesse de monter depuis 2018. Avec l’invasion de l’Ukraine par la Russie, les chocs climatiques, les conflits régionaux et la pandémie, la production et la distribution alimentaires ont accéléré la crise, renchérissant le coût de l’alimentation. La situation en Ukraine a fait grimper davantage les prix des aliments et des engrais, pénalisant les importateurs et incitant plusieurs pays à restreindre les exportations. Il en résulte un nombre sans précédent de personnes dont la vie et les moyens de subsistance sont en danger immédiat en raison d’une insécurité alimentaire aiguë. Plus de 828 millions de personnes se couchent chaque soir le ventre vide, selon le Programme alimentaire mondial. Les effets du choc alimentaire se font sentir partout, mais de façon plus marquée dans quarante-huit pays, dont beaucoup sont fortement dépendants des importations en provenance d’Ukraine et de Russie, pour la plupart des pays à faible revenu.

Les «points chauds de la faim»
D’après une étude du Fonds monétaire international, la hausse du coût des denrées alimentaires et des engrais importés augmentera de 9 milliards de dollars, mettant la pression sur la balance des paiements des pays fortement exposés à l’insécurité alimentaire en 2022 et 2023. Un surcoût qui entamera

les réserves internationales et la capacité de ces pays à payer les importations de denrées alimentaires et d’engrais. Les prix des denrées alimentaires et de l’énergie restent élevés et contribuent à une crise du coût de la vie susceptible d’accroître la pauvreté et de freiner la croissance, ce qui pourrait alimenter l’instabilité politique. Rien que cette année, on estime que les pays fortement exposés pourraient avoir besoin d’au moins 7 milliards de dollars pour aider les ménages les plus pauvres à faire face à la situation. Le rapport appelle à une réaction rapide des pouvoirs publics dans quatre domaines, afin d’atténuer la crise alimentaire et éviter une catastrophe humanitaire. Premièrement, un soutien rapide et adéquat à la population menacée par l’insécurité alimentaire. Deuxièmement, maintenir le libre-échange. Troisièmement, accroître la production de denrées alimentaires et améliorer leur distribution. Enfin quatrièmement, investir dans une agriculture résiliente aux changements climatiques pour accroître les récoltes futures. En effet, l’intensité et l’imprévisibilité croissantes des événements climatiques aggravent l’insécurité alimentaire, et les pays à faible revenu, notamment en Afrique subsaharienne, sont parmi les moins bien préparés pour faire face aux effets des changements climatiques. Les solutions doivent être adaptées

aux circonstances nationales, en mettant l’accent sur des mesures peu coûteuses et à fort impact, comme investir dans de nouvelles variétés de cultures, améliorer la gestion de l’eau et diffuser les informations. Ainsi, l’Éthiopie, le Kenya et le Rwanda tirent parti de la technologie mobile pour fournir aux agriculteurs des prévisions pluviométriques qui leur permettent d’optimiser la plantation des cultures et la souscription d’assurances récoltes. Depuis l’invasion de l’Ukraine par la Russie, de nouveaux programmes financés par le Fonds monétaire international en faveur du Bénin, du Cap-Vert, de la Géorgie, du Mozambique, de la Tanzanie et de la Zambie prévoient des mesures pour contrer les conséquences de la crise alimentaire. La communauté internationale doit, elle aussi, prendre des mesures décisives afin de mettre en place les financements nécessaires pour faire face à la crise dans l’immédiat, et renforcer la sécurité alimentaire à moyen et long termes. L’étude invite également les donateurs et les organisations internationales à accroître de toute urgence les dons et financements concessionnels pour fournir des aides en espèces et en nature à la population qui souffre le plus de l’insécurité alimentaire. Dans certains pays, un allègement de la dette sera également nécessaire.

NoëlNdong

La FAO alerte sur l’inflation des prix des denrées alimentaires

Inquiète de l’inflation des prix des denrées alimentaires et de la situation de manque d’aides alimentaires qui fragilise certains pays du monde, et surtout ceux issus du continent africain, l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) a fait, le week-end dernier, une déclaration sur la question. Elle spécifie que quarante-cinq pays majoritairement d’Afrique connaissent une crise accrue et ont besoin d’une aide alimentaire extérieure.

Selon la FAO, son indice des prix des produits alimentaires dans le monde est en baisse pour le sixième mois consécutif. Cela est justifié dans son dernier rapport portant sur les perspectives de récolte et la situation alimentaire dans le monde. Une publication trimestrielle du Système mondial d’information et d’alerte rapide sur l’alimentation et l’agriculture (Smiar). Le document indique que quarante-cinq pays, dont trente-trois en Afrique, neuf en Asie, deux en Amérique latine et dans les Caraïbes et un en Europe connaissent une crise aigüe et ont besoin de financement. « *Outre l’Ukraine, où plus de dix-sept millions de personnes auraient besoin en urgence d’une aide humanitaire et d’une protection en raison de la guerre, la plupart des pays du continent africain ont besoin d’aide. Il s’agit notamment du Soudan, du Mali, du Burkina Faso, du Tchad, de la Guinée, du Cameroun et du Niger* », précise la FAO, ajoutant que la situation qui prévaut dans ces pays engendre l’insécurité alimentaire grave.

Baisse des récoltes dans certaines régions de la Corne de l’Afrique, l’un des facteurs de la crise

Évoquant le cas de la Corne de l’Afrique, l’institution onusienne souligne qu’une partie de la Somalie risque d’être touchée par la famine si l’aide humanitaire n’est pas intensifiée. Et cela est occasionné par les taux d’inflation élevés, les environnements macroéconomiques difficiles et par la dépréciation des monnaies qui aggrave l’insécurité alimentaire dans ces pays à faible revenu et à déficit vivrier. « *Les déficits pluviométriques importants et généralisés devraient entraîner une baisse des récoltes en Afrique, notamment en Somalie et dans certaines parties de l’Éthiopie et du Kenya. Dans le même temps, l’insuffisance des ressources en eau et en pâturage a provoqué la mort de nombreux animaux* », ajoute la FAO. Elle insiste qu’en Afrique de l’Ouest, la situation reste inquiétante au Burkina Faso en raison de l’insécurité, du déficit de la production céréalière et des prix élevés des denrées alimentaires. En dehors du Burkina, entre juin et août derniers, environ trois millions de personnes ont été en situation d’insécurité alimentaire aiguë dans d’autres pays. Pour la FAO, la production mondiale de céréales secondaires devrait atteindre un million de tonnes, soit un recul de 2% en glissement annuel. Cependant, celle du riz devrait s’établir à cinq cents millions de tonnes, soit un chiffre en recul de 2% par rapport au niveau record atteint en 2021. Au nombre des facteurs considérés comme contribuant à ce recul figurent les conséquences de la guerre en Ukraine et la vigueur du dollar américain.

RockNgassakys

La CEEAC prend acte

A man with glasses, wearing a blue suit, a light blue shirt, and a red tie, is speaking at a podium. He has a microphone in front of him. A small blue and white badge is pinned to his lapel. The podium has a microphone and a small sign that says "rtvg".

Yvette Reine Nzaba

CIEHC 5

**5^{ème} CONFÉRENCE INTERNATIONALE ET EXPOSITION
SUR LES HYDROCARBURES AU CONGO**

WWW.OILGASCONGO.COM

DU 30 NOVEMBRE AU 02 DÉCEMBRE 2022

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU CONGO: OPPORTUNITÉS ET DÉFIS



S.E.M. DENIS SASSOU N'GUSSO
Président de la République du Congo
Chef de l'Etat



S.E.M. JEAN-FRANÇOIS N'GUSSO
Premier ministre, Chef du gouvernement
République du Congo



S.E.M. JEAN-FRANÇOIS N'GUSSO
Premier ministre, Chef du gouvernement
République du Congo



**CENTRE INTERNATIONAL
DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ
BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO**





SPONSOR PRINCIPAL:



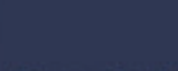
SPONSORS PLATINE:




SPONSOR OR:



SPONSOR ARGENT:



SPONSOR BRONZE:



SPONSORS ASSOCIÉS:





ORGANISÉE PAR:




WWW.OILGASCONGO.COM

Demandes internationales
AME Trade Ltd, UK
Tel : +44 207 700 4949
Email: ciehc@ametrade.org

Demandes d'Afrique centrale
Jude Awambeng, Sales Manager,
AME Trade Central Africa
Tel : +237 (0)677 750 86
Email: ciehc@ametrade.org

Demandes en République du Congo
Grace Patricine Iloukou
Tel : +242 06 677 0622
Email: ciehc@ametrade.org

WWW.OILGASCONGO.COM

CLIMAT

L'Assemblée générale de l'ONU réclame plus d'aide pour les pays pauvres

L'Assemblée générale de l'ONU a appelé vendredi à accroître le soutien financier aux pays en développement pour qu'ils puissent faire face au changement climatique, dans une résolution de soutien au Pakistan ravagé par des inondations historiques.

Dans ce texte adopté par consensus, les 193 Etats membres notent qu'il «*importe d'améliorer l'accès au financement international de l'action climatique pour aider les pays en développement, notamment ceux qui sont particulièrement vulnérables face aux effets néfastes des changements climatiques, à s'adapter à ces changements et à les atténuer*». La promesse non tenue des pays riches de porter à 100 milliards de dollars par an leur aide climatique aux pays pauvres à partir de 2020 est un des points chauds récurrents des négociations climat, auquel s'ajoutent les revendications d'un financement spécifique des pertes et préjudices déjà subis.

Dans son discours devant l'Assemblée générale vendredi, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a, d'ailleurs appelé à ce que la COP27 en novembre, en Egypte soit «*le lieu d'actions sérieuses en matière de pertes et préjudices*». «*La COP27 doit apporter de la clarté sur les financements vitaux pour l'adaptation et la résilience*», a-t-il plaidé. Les pays en développement, les moins responsables du réchauffement mais en première ligne face à ses impacts, appuient leur revendication sur le concept de «justice climatique».

Tout comme le gouvernement pakistanais victime de ces inondations qui ont fait 1.700 morts, détruit deux millions d'habitations et inondé un tiers du pays. Concernant cette catastrophe, l'Assemblée générale a appelé la communauté internationale à accroître l'aide humanitaire et intensifier l'action de relèvement au Pakistan. «*Le chaos climatique frappe à la porte de tout le monde, là maintenant*», a insisté le patron de l'ONU.

D'après AFP

L'Afrique subsaharienne enregistre près de la moitié des décès dus au terrorisme dans le monde

L'Afrique subsaharienne enregistre 48% des décès causés par le terrorisme dans le monde, a indiqué le président de la commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uémoa).

Intervenant lors de la cinquième réunion du comité de haut niveau sur le chantier paix et sécurité de l'Uémoa, à Dakar, au Sénégal, Abdoulaye Diop a indiqué qu'en 2021, 7 142 décès dus au terrorisme ont été enregistrés dans le monde. Selon lui, «*l'Afrique subsaharienne enregistre 48% du nombre total de décès dus au terrorisme, et c'est au Sahel que l'on compte les groupes terroristes à la croissance la plus rapide et les plus meurtriers*», reprenant les données du rapport de l'indice mondial du terrorisme.

«*Les pays de l'Uémoa sont parmi les plus touchés par le terrorisme*», a-t-il déploré. Trois des quatre pays ayant la plus forte augmentation du nombre de décès dus au terrorisme se trouvent dans la zone Uémoa, d'après le rapport d'indice mondial du terrorisme. Il s'agit du Niger, du Burkina Faso et du Mali. La République démocratique du Congo étant l'autre pays du quatuor. «*L'organisation Daech remplace les talibans en tant que groupe terroriste le plus meurtrier au monde en 2021, avec quinze morts par attentats au Niger*», peut-on lire dans le document. «*Bien que les attaques terroristes mondiales aient augmenté pour atteindre 5 226 en 2021, les décès ont légèrement diminué de 1,2%*», a précisé, en outre, le rapport.

N.Nd.

CENTRAFRIQUE

Les derniers militaires français sur le départ

Les 130 derniers militaires français déployés en Centrafrique vont quitter ce pays d'ici à la fin de l'année.

Le départ des troupes françaises devrait intervenir dans les prochaines semaines et sera achevé à la mi-décembre. En Centrafrique, le contingent français, stationné sur le camp M'Poko, sur l'aéroport de Bangui, assure la logistique de cette base pour les militaires de l'EUTM (mission de formation de l'Union européenne) et d'un contingent de la Mission des Nations unies en République centrafricaine (Minusca), dont une dizaine de soldats français. Cette mission logistique (MISLOG-B) avait remplacé en juin 2021 le Détachement d'appui opérationnel français de Bangui qui faisait de la coopération et notamment de l'instruction militaire auprès des Forces armées centrafricaines.

Informés par Paris du départ des derniers militaires français, les Européens mènent actuellement des réflexions pour trouver un prestataire capable de fournir alimentation, énergie et eau afin de remplacer les logisticiens français.

Julia Ndeko avec AFP

ALGÉRIE-FRANCE

Elisabeth Borne et Aïmene Benabderrahmane signent une douzaine de conventions

A Alger, la Première ministre française et son homologue algérien ont signé, le 9 octobre, des conventions, déclarations et mémorandums d'entente dans plusieurs domaines. Elisabeth Borne, accompagnée d'une délégation composée de seize ministres, a été reçue à son arrivée par son homologue Aïmene Benabderrahmane.

La France et l'Algérie ont tenu leur cinquième Comité inter-gouvernemental de haut niveau (CIHN) à Alger, en présence de leurs Premiers ministres respectifs, dont Elisabeth Borne et Aïmene Benabderrahmane. Douze conventions ont été signées ainsi que des déclarations et mémorandums d'entente dans divers domaines. Les ministres en charge du Travail des deux pays ont signé une déclaration d'intention portant sur la «*Coopération et échanges d'expériences dans le domaine de l'emploi et du travail, notamment pour les jeunes*». Une autre déclaration d'intention concerne la coopération industrielle et technologique, alors que la quatrième concerne le secteur du tourisme et de l'artisanat.

Les deux ministres de l'Enseignement supérieur ont procédé, à leur tour, à la signature d'une déclaration d'intention relative aux instituts de sciences et techniques appliquées. L'autre accord signé est également une lettre d'intention de coopération pour promouvoir les échanges dans les domaines de l'inclusion

des personnes en situation de handicap. Un procès-verbal de cession aux autorités algériennes de cinquante-et une pièces de monnaie antiques a été conclu. Dans le domaine de l'économie, les deux parties ont paraphé un mémorandum d'accord sur les start-up, une convention de partenariat et de coopération dans les domaines de l'agriculture, du développement durable et de l'agro-alimentaire, une lettre d'intention dans le domaine de l'économie, de la connaissance, de l'innovation et de l'entrepreneuriat et une autre lettre d'intention sur la coopération en matière d'égalité des chances.

«*La nouvelle dynamique insufflée aux relations algéro-françaises permettra d'approfondir la concertation bilatérale sur les questions d'actualité faisant l'objet d'une convergence de vues*» entre Alger et Paris, a déclaré le Premier ministre algérien. Parmi les questions de convergence entre les deux pays, il a cité celles relatives au dialogue, à l'euro-méditerranéen, au dossier libyen, à la situation au Sahel, à la lutte contre le terrorisme. Cette ses-

sion du CINH «*permet aux deux pays d'établir une feuille de route et un agenda des futurs rendez-vous communs à l'horizon 2030, décidés par les présidents des deux pays, MM. Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron dans le cadre de la déclaration d'Alger*», a-t-il indiqué. «*La tenue de cette session intervient dans un contexte très favorable à la consolidation de nos relations bilatérales*», marque d'une démarche de mémoire commune, a-t-il ajouté.

La deuxième journée de la visite a été consacrée à la tenue du Forum d'affaires algéro-français. Le rendez-vous a permis à la cheffe du gouvernement français de rencontrer des représentants du monde des affaires des deux pays. Au programme également, Elisabeth Borne a été reçue en audience par le président Abdelmadjid Tebboune. Les relations entre l'Algérie et la France ont été ponctuées, en automne 2021, par une crise diplomatique. Pour terminer, les deux chefs de gouvernement ont signé un communiqué conjoint.

Noël Ndong

EAU ET ASSAINISSEMENT

Des accords conclus entre la France, l'UE et Djibouti

L'Union européenne (UE), l'Agence française de développement (AFD), le ministère de l'Economie et des Finances en charge de l'industrie de Djibouti ont signé des conventions d'un montant de 40 millions d'euros pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans ce pays d'Afrique.

Les conventions, d'un montant total estimé à 40 millions d'euros, visent à améliorer les conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement, notamment les eaux usées dans les localités du Grand Djibouti. Soutenus par l'UE et l'AFD, ces nouveaux projets visent à accompagner l'Office national de l'eau et de l'assainissement de Djibouti (ONEAD) face aux enjeux de la gestion des ressources en eau. Deux projets sont envisagés pour améliorer le traitement des eaux usées dans plusieurs localités du Grand Djibouti (Balbala et Djibouti-ville). Ils permettront à 30 000 personnes de bénéficier d'un accès au service d'assainissement collectif, indique un communiqué. Ces projets permettront également d'éviter le rejet de 1 300 m3 par jour d'eaux usées non traitées dans l'environnement et, à terme, de réutiliser les eaux traitées pour l'irrigation de parcelles agricoles.

«*Nous sommes fiers de signer ces projets, qui permettront de renforcer les capacités de l'ONEAD et d'améliorer durablement les conditions de vie des habitants de Djibouti-ville et des quartiers sud de la commune de Balbala, tout en réduisant les risques sanitaires et la propagation de maladies liées à la présence d'eaux usées, et en préservant la ressource en eau. Ce type d'action prend tout son sens dans un contexte de stress hydrique, renforcé par le changement climatique*», s'est réjouie Hélène Vidon, directrice de l'AFD à Djibouti. «*Ces investissements nécessaires pour la ville de Djibouti, prévus dans le schéma directeur de l'assainissement et financés par l'UE en 2018, permettront également l'émergence d'une économie circulaire de l'eau favorisée par une nouvelle ressource induite par la réutilisation*

des eaux usées traitées. Ce projet va renforcer, j'en suis persuadé, la gestion durable de l'usine de dessalement financé par l'UE dans sa première phase et prochainement par la BEI pour sa deuxième phase», a indiqué pour sa part Fabrice Basile, chargé d'affaires de la Délégation de l'UE à Djibouti. Le troisième projet bénéficiant de ce financement vise à améliorer les performances et les conditions d'exploitation du service d'eau de l'ONEAD. Pour Mohamed Fouad Abdo, directeur général de l'ONEAD, «*ce projet illustre une fois de plus les efforts fournis par le gouvernement djiboutien pour l'amélioration des conditions de vie des ménages et l'accès à un assainissement collectif, dans le cadre du schéma directeur de l'assainissement (mis en service en 2015 à grâce à l'UE et l'AFD)*».

N.Nd.

FILIÈRE CACAO

L'Icco va appuyer le Congo à relancer la culture

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, s'est entretenu, le 10 octobre à Brazzaville, avec le directeur exécutif de l'Organisation internationale du cacao (Icco), Michel Arrion, sur les modalités d'une relance sur la culture du cacao au Congo.

« Je suis venu à la demande du Projet d'appui à la relance du secteur agricole, plus particulièrement sur la composante cacao de ce programme pour discuter avec les autorités congolaises sur les modalités d'une relance sur la culture du cacao au Congo, ainsi que l'éventuelle adhésion du Congo à notre organisation », a indiqué Michel Arrion. Organisation intergouvernementale, l'Icco vise à promouvoir et à soutenir la durabilité économique, sociale et environnementale du secteur mondial du cacao et, en particulier, à améliorer les conditions de vie des petits producteurs. A travers ces différentes activités, celle-ci s'emploie à soutenir et mettre en œuvre des politiques et projets visant à accroître les revenus des producteurs de cacao ; améliorer la productivité des plantations de cacao et la qualité des fèves ; améliorer la transparence des marchés du

cacao ; promouvoir l'accès aux marchés et enfin fournir une assistance technique aux pays membres. Selon Michel Arrion, l'adhésion du Congo à ladite organisation lui permettra d'améliorer les conditions de travail des producteurs congolais à travers une assistance technique et financier que l'Icco apporte aux pays membres. Disposant de tribunes qui servent de catalyseurs d'échanges entre les parties prenantes de la filière cacao à divers niveaux de la chaîne de valeur, le Congo pourrait s'intégrer davantage dans l'économie cacaoyère mondiale. « ...L'Afrique produit 80% du cacao mondial, principalement la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun et le Nigeria... Le cacao est très profitable pour beaucoup de personnes dans tout le secteur depuis la fève de cacao jusqu'à la tablette de chocolat. Malheureusement, le maillon faible de la chaîne



c'est le producteur, c'est-à-dire le prix payé est très bas. Nous faisons tout au sein de l'organisation pour améliorer la coopération entre les producteurs et les consommateurs, le secteur public et privé afin de mieux rémunérer les producteurs. Si le Congo adhère, il pourra participer à ces discussions et un jour bénéficier de l'augmentation du prix aux

planteurs », a-t-il expliqué. D'après l'Icco, la production de cacao au Congo s'est améliorée au cours de la dernière décennie, passant à 1 500 tonnes en 2010-2011 et à 16 000 tonnes à la fin de la saison 2020-2021. Il est envisagé qu'elle atteigne 20 000 tonnes en 2021-2022. A en croire l'organisation, cette croissance qui résulte en partie des nouvelles orientations stratégiques du pays présente

Les deux parties lors des échanges/Adiac des opportunités d'ouverture sur les marchés d'exportation de fèves de cacao comme l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord, et pour le développement de l'industrie de transformation locale (broyage). Créé en 1973, l'Icco compte à son actif cinquante-deux membres; producteurs et consommateurs de cacao dont une dizaine de pays africains. Gloria Imelda Lossele

RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUE

L'Iford face aux nombreux défis

Les travaux de la cinquantième session du Conseil d'administration de l'Institut de formation et de recherche démographiques (Iford) se sont ouverts le 10 octobre à Brazzaville, consacrés à la redynamisation de l'organisme technique. L'Iford veut jouer un rôle clé dans la conception des plans de développement au profit de la population africaine.

Institué en novembre 1972 en tant qu'organisme panafricain, l'Iford poursuit deux missions essentielles : la formation des cadres africains en matière de statistique démographique et l'appui technique aux États dans le cadre de l'organisation des opérations pour le besoin de développement. En matière de recensement général de la population, d'après l'administrateur de l'Iford, le Dr Stève Bertrand Mboko Ibara, l'organisation dispose d'une expertise avérée à disposition des gouvernements. « Pour bâtir un plan de développement, il faut des données statistiques, économiques et sociales. Dans cette option, l'Iford intervient dans la recherche et la collecte des informations à caractère social pour alimenter les programmes de développement au niveau des États. C'est le volet technique que les États africains ont bien voulu confier à l'Iford. Mais l'organisme ne peut réaliser ses missions faute de ressources », a signifié le Dr Steve Bertrand Mboko Ibara. En effet, au cours de trois jours des travaux du Conseil d'admi-



nistration à Brazzaville, les participants vont plancher sur le financement de leur institut qui ne reçoit plus régulièrement les cotisations statutaires de ses vingt-

deux pays membres. Si les États ne versent pas leurs cotisations, l'institut ne pourra pas avoir un rayonnement, car l'une de ses charges est la formation avec l'ac-

cueil des étudiants africains dans son campus à Yaoundé, au Cameroun. Cette rencontre des experts en statistique démographique s'est

ouverte dans un contexte de crise sanitaire et sécuritaire qui a eu raison des programmes de développement sur le continent. Pour le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Fernand Sosthène Likouka, l'implication de l'Iford est tant souhaitée. « L'institut a été créé pour justement faire face à la pénurie des cadres démographiques devant l'importance croissante des problèmes de population en Afrique », a-t-il insisté. Outre le sujet de la contribution de l'Iford à la formation et l'appui technique, a indiqué la présidente de son Conseil d'administration, Judith Kisimba Musumba, les participants vont adopter le Plan d'actions prioritaires et du budget 2023, présenter le rapport de l'audit organisationnel de l'Iford, assurer le suivi du processus de recrutement d'un nouveau directeur exécutif de l'organisation, réviser les textes organiques ainsi que préparer des recommandations à soumettre au Conseil des ministres de l'Union africaine. Fiacre Kombo

ENVIRONNEMENT

La Poste dans la lutte contre le réchauffement climatique

La Journée mondiale de la Poste, célébrée le 9 octobre, se tient cette année sur le thème « La poste pour la planète ». La problématique posée dans le cadre de cette célébration est celle de l’engagement des postes dans la lutte contre le réchauffement climatique.

« La mise à disposition auprès des opérateurs postaux d’un outil de mesure de carbone conçu par l’Union postale universelle est une illustration à laquelle les Postes du monde, et notamment la Poste du Congo, durabilisent déjà de nombreux éléments par des opérations quotidiennes pour une planète plus verte, plus saine », a indiqué le ministre des Postes, des Télécommunications et de l’Economie numérique, Léon Juste Ibombo, dans la déclaration du gouvernement relative à la Journée mondiale de la Poste. Par ailleurs, selon lui, l’ambition partagée de l’Union universelle postale pour une poste actrice de la préservation de l’environnement durable est compatible avec l’efficacité économique et l’équité sociale déclinées dans la politique que le gouvernement exécute sur l’appropriation du développement durable.

« Afin de susciter l’adhésion populaire à une réelle prise



Le ministre donnant lecture de la déclaration du gouvernement.

de conscience des effets néfastes du dérèglement climatique, le lancement d’une série de manifestations tout au long du mois d’octobre mar-

quera la symbolique de notre engagement pour une Poste et une planète vertes », a indiqué le ministre des Postes, des Télécommunications et de l’Eco-

nomie numérique. Il s’agit, entre autres, de la marche verte pour la planète ; du marathon de ramassage de déchets dans les villes ca-

pitales et océanes ; du lancement du timbre postal digital ; de l’officialisation du partenariat entre la Direction générale des transports terrestres et la Poste pour faciliter la vie des concitoyens dans l’obtention des pièces administratives de transports terrestres. Le tout, pour une Poste et une planète débarrassées des bouleversements climatiques.

En rappel, le 9 octobre de chaque année, les Postes commémorent la création, en 1874, de l’Union postale universelle. Une institution des Nations unies chargée des questions postales, dont le Congo est membre depuis 1961. L’objectif de la Journée mondiale de la Poste est de sensibiliser au rôle et à l’impact de la Poste dans la vie quotidienne et sa contribution au développement socioéconomique. Pour cette année, la journée est consacrée à la place de la Poste à la sauvegarde de l’environnement.

Gloria Lossele

ENTREPRENEURIAT

Le volontariat, une alternative adéquate pour sortir les jeunes de l’inactivité

Le président de l’association « Les jeunes cadres », Florian Koulimaya, a déclaré le 7 octobre, à l’occasion de la Journée du volontariat français, que le volontariat est une alternative adéquate et sérieuse pour sortir les jeunes de l’inactivité, en les érigeant en acteurs du développement inclusif et durable de la République du Congo.

Réunis pour la circonstance à Brazzaville, des jeunes ont été édifiés sur l’importance du volontariat. Acteur de la société civile, Florian Koulimaya l’a défini comme étant un état de toute personne qui offre ses services par simple dévouement mais sanctionné par un contrat avec une indemnité à la clé. Ainsi, la motivation pre-

mière ne doit aucunement être pécuniaire mais plutôt celle de l’intérêt général et il convient de déparier le bénévolat du volontariat. Selon une publication des Nations unies, le volontariat permet aux hommes et aux femmes de participer à leur propre croissance. Grâce au volontariat, les citoyens consolident leur résilience, enri-

chissent leurs connaissances et acquièrent un sens de responsabilité à l’égard de leur propre communauté. « L’action volontaire individuelle et collective renforce la cohésion sociale ainsi que la confiance et conduit perceptiblement à un développement durable mis en œuvre par et pour les citoyens. Donc, servir les

autres et même pour la prospérité de son environnement immédiat ou pas, de nos jours, pourrait être considéré comme un moyen d’insertion et un facteur d’employabilité des jeunes », a indiqué le président de l’association « Les jeunes cadres ».

Lors du forum Russie-Afrique à Sotchi, en octobre 2019, le jeune congolais avait plaidé pour une promotion plus importante du volontariat en Afrique, demandant aux États de tourner leur regard vers ce concept pour pallier une kyrielle de maux. « Il semble loisible de multiplier les sensibilisations et vulgarisations sur le volontariat ainsi que les actions menées par les volontaires afin d’inciter la jeunesse à s’y intéresser. Il faut le dire, le volontariat renforce l’engagement civique, protège l’inclusion sociale, fortifie la solidarité et consolide l’appropriation des résultats du développement », a commenté Florian Koulimaya.

Au Congo, le président de la République a promulgué, le 12 avril 2021, la loi portant insti-

tution du corps des jeunes volontaires. Ce qui sous-entend que le pays a pris les dispositions adéquates afin de rendre active sa population jeune. « Nous pensons que la jeunesse congolaise n’a pas accès à la bonne information. C’est la raison pour laquelle nous partageons sans coercion et partout où l’occasion nous est offerte l’information sur l’existence du corps des jeunes volontaires du Congo et encourageons vivement les jeunes à se pencher sur le volontariat et à postuler aux appels à candidatures afin de devenir des acteurs du changement positif de notre société et, ipso facto, de lutter contre l’oisiveté », a poursuivi Florian Koulimaya.

Evoquant l’adéquation entre la formation et l’emploi, le président de l’association « Les jeunes cadres » a estimé que, parallèlement à l’entrepreneuriat ou l’auto-emploi, le volontariat peut être une solution à court ou à long terme pouvant pallier ce mal constaté presque partout en Afrique.

Parfait Wilfried Douniama



Florian Koulimaya sensibilise des jeunes au volontariat.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Une rentrée scolaire à deux visages dans la sous-préfecture d'Ignié

La rentrée scolaire, lancée officiellement le 3 octobre sur toute l'étendue du territoire national, peine à être effective dans certaines écoles de l'intérieur du pays. Situé à une quarantaine de kilomètres de Brazzaville, le district d'Ignié n'en fait pas exception.



L'unique bâtiment de l'école primaire de l'école de Massa datant de 1951/Adiac

Si à Ignié commune, à Nkouo pacifique et Massa les élèves ont renoué avec le chemin de l'école depuis le 3 octobre bien que timidement à certains endroits, ce n'est pas le cas dans

les écoles primaires d'Imbimi, de Mingali Bambou, de Mbamba et de Nkouo, nouveaux villages agricoles. En effet, jusqu'au 9 octobre, les portes de certaines de

ces écoles étaient encore fermées soit par manque d'enseignants, soit aussi par manque d'élèves. L'absence des apprenants se justifierait, d'après des témoignages, par manque

de moyens pour préparer la rentrée scolaire dès le premier jour.

« Les cours ont commencé timidement le 3 octobre, les enfants vont souvent cueillir les champignons pour préparer la rentrée. Ce qui est sûr, la rentrée scolaire au niveau de la zone est un peu difficile avec les difficultés qu'éprouvent les parents pour la préparation de la rentrée de leurs enfants », a expliqué un responsable d'école.

L'école primaire de Massa mérite mieux

L'une des caractéristiques des élèves dans la plupart de ces établissements scolaires est le manque de la tenue scolaire à cause, apprend-on, de la « pauvreté du village ». Mais les enseignants, notamment les directeurs, espèrent que la rentrée scolaire sera effective

cette semaine.

Créée le 6 février 1951, l'école primaire de Massa se trouve actuellement dans un état de délabrement avancé. Située à près d'une soixantaine de kilomètres de Brazzaville, cette école qui se trouve à quelques secondes de la route nationale n°2 ne semble pas attirer l'attention des autorités. L'unique bâtiment qui existe depuis la période coloniale comporte deux salles de classe dont une pour les CM 1 et CM 2 et l'autre pour les CEI et CE 2. La centaine d'apprenants est répartie en deux vagues. Selon des témoignages des parents, ce vieux bâtiment qui s'apparente aux écoles ORA (Observer, réfléchir, agir), construites dans certains départements du pays pour l'éducation des autochtones, n'a jamais été réhabilité depuis sa construction en 1951.

Parfait Wilfried Douniama

ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO

L'école primaire Pierre-Nzoko rénovée

L'infrastructure scolaire, entièrement réhabilitée par le député de la première circonscription électorale de Poto-Poto, Rick Gérard Bokilo, a été réceptionnée le 7 octobre, lors d'une cérémonie solennelle.

Démarrés le 22 septembre, les travaux de réhabilitation de l'école primaire Pierre-Nzoko se sont achevés le 1^{er} octobre dernier. Ils ont porté, entre autres, sur la réfection de la peinture sur l'ensemble des bâtiments, la surélévation du mur de clôture, l'aménagement de deux fontaines d'eau pour permettre aux élèves et enseignants de s'abreuver sur place. Les travaux ont consisté aussi à refaire les deux portails centraux, en vue de garantir la sécurité des écoliers et du personnel de l'établissement. Il y est prévu aussi des toilettes modernes. Sans éclairage depuis des lustres, l'école Pierre-Nzoko est désormais entièrement électrifiée. En rénovant cet établissement, le député Rick Gerald Bokilo a répondu à la demande des parents d'élèves qui voulaient voir leurs enfants étudier dans des conditions adéquates. « Au Congo, les jeunes représentent 60% de la population, ce qui constitue une mine d'or pour l'avenir de notre nation. C'est pourquoi, j'ai pris l'initiative de rénover cette école afin d'offrir aux élèves de notre circonscription et aux enseignants un cadre éducatif adapté », a-t-il souligné.

Créée en 1935 par les pères spiritains, l'école primaire Pierre-Nzoko compte 340 élèves pour six enseignants. Avec six classes pédagogiques, cet établissement fonctionne en une seule vague à cause du déficit en personnel enseignant.

Firmin Oyé

MÉDIAS

La radio et la télévision kimbanguistes émettent désormais à Brazzaville

Les chaînes de Radio et de télévision chrétiennes kimbanguistes, Ratelki, ont été lancées, le 8 octobre à Brazzaville, par le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, en présence d'une délégation du Conseil supérieur de la liberté de communication conduite par son vice-président, Jean-Pierre Ngoma; du représentant légal de l'église kimbaguiste, Simon Kimbagu Kiangani, et de plusieurs invités de marque.



Le local abritant la Ratelki, après la coupure du ruban symbolique par le ministre de la Communication, Thierry Lézin Mougalla/Adiac

La Ratelki émet dans le Centre d'accueil et administratif de la congrégation, en son siège national situé derrière la préfecture de Brazzaville, à travers la fréquence 93.8 Mhz pour la radio et le canal 47 TNT pour la télévision. Financés sur fonds propres de l'église, les deux médias vont consacrer l'essentiel de leurs grilles des programmes à la vulgarisation des activités spirituelles, à l'éducation chrétienne et à la diffusion des activités agricoles que la congrégation développe à Kounzoulou, dans la sous-préfecture de Ngabé (Pool nord). Les deux chaînes sont logées dans un seul bâtiment d'un étage où sont

aménagés, pour le compte de la télévision, une salle de rédaction, une régie télé, un plateau des émissions télévisées, un plateau journal, une régie d'enregistrement, une salle de montage vidéo, une salle de production, une salle des émetteurs, une salle de maquillage et une cafétéria. En ce qui concerne la radiodiffusion, selon sa directrice générale, Ulrich Nkazi, il est prévu, entre autres, une salle de montage audio, un plateau des émissions radio, une régie radiophonique ainsi que des bureaux administratifs. Au plan technique, Ratelki Brazzaville est alimentée par un pylône de cinq mètres de hauteur bien

équipé, émettant sur un rayon de 100 km. S'exprimant à cet effet, le ministre de la Communication et des Médias s'est dit heureux du lancement de Ratelki. « Je ne puis, pour la circonstance, qu'être heureux de ce que notre paysage médiatique s'est doté d'une chaîne de télévision et d'une radio, Ratelki, qui vont enrichir la qualité des programmes, à travers leurs émissions qui ne seront pas seulement religieuses, j'imagine, mais aussi éducatives. Ces deux médias vont donc améliorer le paysage audiovisuel de notre pays », a indiqué Thierry Lézin Mougalla.

F.O.

SOLIDARITÉ

Un colloque international sur l’action sociale s’ouvre à Brazzaville

La rencontre qui réunit des experts et professionnels du travail social, venus notamment d’Europe, se tient sur le thème « Repenser l’action sociale au Congo ». Elle a été ouverte, le 10 octobre à Brazzaville, par la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l’Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa.

Le colloque international sur l’action sociale va permettre, entre autres, de mettre en place des mécanismes devant étendre la protection à toutes les couches vulnérables du pays et atténuer sinon éradiquer les effets néfastes des phénomènes sociaux sur la population. « *Il ne s’agit pas ici d’inventer la roue mais de faire en sorte que le travail social au Congo repose sur des bases concrètes qui tiennent compte des réalités locales* », a déclaré la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa.

« Genre et travail social » ; « Ecologie, environnement et action sociale » ; « Handicap et citoyenneté » ; « Insertion sociale et professionnelle » ; « Accueil et insertion des réfugiés » ; « Nouvelle approche de la solidarité dans une société en mutation » sont les problématiques qui seront abordées

lors des travaux de ce colloque qui va durer trois jours.

Pour sa part, l’ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a salué la tenue de ce colloque qui permettra de débattre de l’action sociale dans le pays et d’interroger les pratiques professionnelles en la matière.

Le diplomate français a rappelé que son pays accompagne le Congo concernant la réduction de la vulnérabilité de la population ; la prévention des situations de précarité à travers l’action menée par l’Agence française de développement.

Il convient de préciser que les travaux de ce colloque international sur l’action sociale se tiennent à l’Institut national de travail social inauguré le 15 mars dernier. Cet institut a pour missions d’assurer la formation initiale et continue



Le colloque sur l’action sociale ouvert à Brazzaville /Adiac

dans le domaine social ; de développer la recherche-action et appliquée en travail social. Il offre une gamme variée de formations dans les métiers d’assistant de service social (contribue aux actions de prévention, de protection, à l’expertise sociale en luttant

contre les exclusions), d’éducateur spécialisé (professionnel qualifié capable dans une démarche socio-éducative d’aider les enfants, les jeunes ou tout individu en difficulté à développer leurs potentialités), d’animateur en développement social local (profes-

sionnel qualifié qui participe à la conception et à la mise en œuvre d’actions collectives). Les résultats de ce colloque sont attendus pour faire avancer le travail social dans le pays en vue d’amorcer des réformes adaptées et innovantes en la matière.

Rominique Makaya

PALUDISME

De nouvelles approches en vue de contrôler et éliminer la maladie en Afrique

Du 6 au 7 octobre, plusieurs scientifiques africains et allemands se sont réunis à Brazzaville en vue d’échanger et de trouver les moyens de renforcer la lutte contre le paludisme sur le continent.

Réunissant les scientifiques de plusieurs pays, notamment la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Bénin, le Gabon, le Cameroun et l’Allemagne, le premier atelier post covid-19 sur le paludisme à Brazzaville a été placé sur le thème « Le renforcement des compétences des jeunes scientifiques africains sur les approches opérationnelles pour le contrôle et l’élimination du paludisme ». Ce, au regard des données scientifiques qui semblent davantage inquiétantes avec l’arrivée de la covid-19.

« Depuis plus de deux ans que sévit cette pandémie, la communauté scientifique a beaucoup appris sur cette maladie en développant divers outils de diagnostic et plusieurs vaccins en moins d’une année. Cependant, pendant cette période, des maladies comme le paludisme ont continué à sévir, en particulier sur le continent africain qui en paye le lourd tribut avec près de 602 000 décès en 2021 », soulignait le Pr Francine Ntoumi, présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM), à l’ouverture des travaux.

Ainsi, le but de ces échanges a été de redynamiser les activités scientifiques, à savoir motiver les jeunes chercheurs africains à aller de l’avant en renversant



Une vue du présidium à l’ouverture des travaux sur le paludisme/Adiac

cette tendance. « En faisant le bilan de la présence du paludisme en Afrique durant les dernières années, on s’aperçoit que le problème reste entier et qu’il n’y a pas vraiment de changement. En cela, les efforts doivent continuer et même être redoublés comme on l’a vu avec la pandémie de covid-19 dont plusieurs vaccins ont été rendus disponibles. Pour le cadre du paludisme, on peut déjà se réjouir du premier vaccin qui a été mis en place et qui très bientôt pourra être inséré dans les programmes élargis de vaccination », a déclaré le

Pr Ayola Akim Adegnika.

Des débats sur nombreux thèmes

Pour ce faire, plusieurs thèmes ont été débattus durant les deux jours, à savoir présentation de la Société congolaise de parasitologie et mycologie; les défis du contrôle et de l’élimination du paludisme en Afrique centrale ; les mesures de lutte anti-vectorielle et implication dans l’élimination du paludisme ; vue d’ensemble sur les candidats vaccins contre le paludisme et leur rôle potentiel dans la lutte et l’élimination du paludisme ; apport des approches

génomiques parasitaires dans le contrôle et l’élimination du paludisme; et enfin, approche ayant pour base la génomique de pointe dans la lutte anti-vectorielle.

Pour le Pr Francine Ntoumi, l’atteinte de l’objectif fixé par cet atelier passe, entre autres, par la surveillance à la résistance aux antipaludiques qui représente une grande menace de santé publique. « Les outils existants tels les moustiquaires imprégnées et les médicaments sont encore efficaces et il faudrait bien les utiliser. Cependant, il arrive parfois que les moustiques résistent aux insecticides. Dans

ce cas, les entomologistes dont l’objet est l’étude des insectes devraient travailler activement sur cet aspect. Malheureusement, au Congo, on n’a pas de groupe fort d’entomologistes. Voilà, par exemple, une branche pour laquelle nos jeunes scientifiques devraient opter », a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, elle a rappelé le fait que l’Afrique ne pourra pas lutter contre le paludisme sur son territoire en attendant que les dons soient parachutés. « On commence soi-même par mettre la barre assez haute avec des fonds locaux et non attendre que les fonds internationaux augmentent. A ce rythme, ce sera difficile de passer de l’agenda de contrôle à l’agenda de l’élimination », a-t-elle estimé.

Notons que cet atelier a été organisé par le Consortium Coma (Etude des co-infections de plasmodium chez les moustiques anophèles) financé par la Deutsche Forschungsgemeinschaft qui est la Fondation allemande pour la recherche, en partenariat avec la FCRM et ses partenaires, ainsi que le ministère de la Santé et de la Population. Il a donné lieu, à son terme, à la conception d’un manuscrit commun pour parvenir au contrôle et à l’élimination du paludisme en Afrique subsaharienne.

Merveille Atipo

DANSE CONTEMPORAINE

Brice Mbemba transmet ses connaissances aux jeunes

Ancien membre de la compagnie de danse contemporaine Binangoua, le chorégraphe Brice Mbemba va initier des cours de danse à l’endroit de la jeune génération et des férus des danses africaine et contemporaine.

Les cours seront organisés à domicile et aussi à l’espace culturel O’Bosso, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, et au lycée français Charlemagne. A travers ces enseignements, le danseur veut partager son expérience en danses africaine et contemporaine mais aussi en percussions, l’autre genre artistique dans lequel il excelle.

Selon lui, en initiant cette activité, il est habité par le désir et la volonté de léguer aux jeunes son expérience aujourd’hui de près de vingt ans qui lui a permis d’être un des éléments essentiels au sein de la compagnie de danse Binangoua, dirigée par le danseur-chorégraphe Yvon Serges Bissadissi, installé présentement à Lyon, en France.

C’est dans les années 2000 que Brice Mbemba se révèle comme un excellent danseur en participant aux différentes créations et spectacles de la compagnie Binangoua tels “Ndolo”(la grande saison de pluies), Nyango na nia-ma (la belle et la bête), etc. Acrobate et excellent danseur, il fera par la suite l’objet de plusieurs sollicitations pour agrémenter de nombreuses activités dans la ville, à l’instar du Festival international de musique N’Sangu Ndji Ndji, exultant le public de son immense talent.



Le danseur Brice Mbemba/DR

Actuellement, Brice Mbemba a l’ambition de partager son expérience avec différents danseurs éparpillés dans le monde. Pour ce faire, il travaille d’arrache-pied pour que ce dessein soit accompli. Bede-Marie Koumbemba, un

autre ancien danseur de la compagnie Binangoua qui est sur les traces d’Yvon Serges Bissadissi, est prêt à aider son compère en envisageant des collaborations profitables pour les deux.

Hervé Brice Mampouya

SPECTACLE

Maman Credo et le GGK se produiront à l’IFC de Brazzaville

L’artiste musicienne, Maman Credo, sera en featuring avec le Groupe des guitaristes kimbanguistes (GGK) de Brazzaville, le 12 novembre prochain à l’Institut français du Congo (IFC), à la faveur d’un grand concert dénommé « Zaba ».

Le concert se tiendra en prélude aux ateliers de formation et à la première édition du festival Zaba. C’est une fusion symphonique sur une voix folklorique que Maman Credo et le groupe des guitaristes kimbanguistes feront découvrir au public. Ce sera un moment pathétique où les uns interpréteront les compositions des autres, vice-versa, avec comme instruments tels la contrebasse, le violon, le saxo, la guitare sèche, la flûte, la clarinette, le piano et bien d’autres.

Les ateliers et le festival Zaba auront lieu du 2 au 19 février 2023, à l’IFC.

Ce festival a pour but de revaloriser la musique folklorique du Congo et d’Afrique. Des ateliers d’apprentissage aux instruments locaux seront organisés avant la tenue du festival sur le thème « Dieu dans ma culture ». Les ateliers au programme porteront sur la danse et instruments folkloriques, le dossier artistique, la



gestion financière, la musique folklorique sur partition, la technique vocale. Ces ateliers de formation et de partage s’adressent aux artistes mais surtout aux femmes dont l’âge varie entre 15 et 50 ans. Ils auront deux phases, dont une théorique et l’autre pratique, avec pour mission de sensibiliser la population à prendre conscience des richesses linguistique et folkloriques. A la fin de ces ateliers, une restitution sera faite à travers un spectacle.

Notons que les ateliers Zaba ont pour objectifs d’informer et de former dans le secteur culturel, en particulier les femmes, de les rendre autonomes, de redonner vie à la musique féminine, de servir de cadre d’expression, de développer les échanges et partages, de revaloriser les richesses linguistiques et folkloriques du Congo et d’Afrique.

Ils demandent à toutes les personnes physiques et morales de les accompagner dans cette vision noble qui renforce les liens entre le monde actuel et les cultures ancestrales.

« Un homme sans culture est semblable à une feuille de papier sans écrits, sans relief. Il est donc indispensable pour tout être humain de connaître sa culture et celle d’ailleurs afin de solidifier les rapports existants entre les humains pour un monde meilleur », a signifié Maman Crédo.

Rosalie Bindika

VIENT DE PARAÎTRE

«Héliosphéra, fille des abysses» de Wilfried N’Sondé

Paru aux éditions Actes Sud, Collection Mondes sauvages, le nouveau roman de Wilfried N’Sondé échafaude l’existence des organismes microscopiques, animaux et végétaux qui peuplent les mers et océans.

Dans «Héliosphéra, fille des abysses», l’auteur alterne son récit renversant entre la vie qui grouille dans les profondeurs marines et celle, plus anecdotique, des humains qui, lors d’une expédition, s’affairent sur un bateau voguant en surface.

Embarqué à bord de la goélette Tara, observant et laissant libre cours à son imagination, Wilfried N’Sondé fait percevoir aux lecteurs ces choses passionnantes que le monde animal et végétal raconte.

En résumé, il est question de deux êtres microscopiques en mal d’amour qui se cherchent dans les profondeurs de l’océan Pacifique ; un importun déchet de plastique erre indéfiniment dans les eaux du monde entier ; Ollanta, une jeune chercheuse, embarque pour une expédition océanographique au large du Chili : voilà les personnages singuliers qui animent ce roman tendre et déroutant, empreint de la poésie et de la beauté de la vie marine.

«Héliosphéra, fille des abysses» est un récit né de l’expérience de Wilfried N’Sondé à bord de la mythique goélette Tara. bercé par les aléas de la navigation et alimenté par le savoir des scientifiques, l’auteur signe un roman à la facture inédite où des héros minuscules osent des fusions symbiotiques extravagantes et démontrent que les êtres les plus différents peuvent trouver à s’accorder.



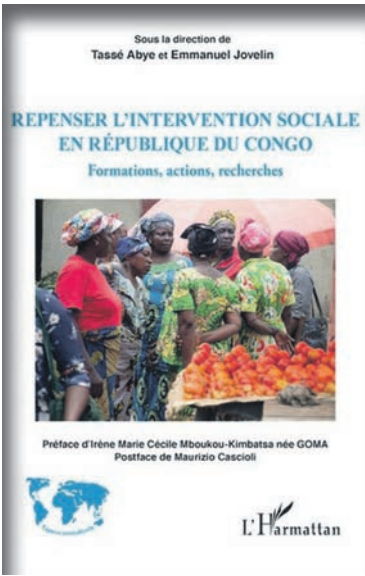
Pour la promotion de son nouvel ouvrage, Wilfried N’Sondé sera l’invité d’honneur de la fête célébrant le retour de la goélette Tara à Lorient, les 15 et 16 octobre. Il se rendra ensuite au Festival écritures des Amériques à La Martinique, du 14 au 20 novembre. L’écrivain est annoncé également à la soirée prévue pour les 20 ans de la cité de la mer à Cherbourg, en décembre.

Marie Alfred Ngoma

« Repenser l’intervention sociale en République du Congo » de Tassé Abye et Emmanuel Jovelin

Préfacé par Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa et postfacé par Maurizio Cascioli, «Repenser l’intervention sociale en République du Congo», paru chez L’Harmattan, entre dans le cadre des formations, actions et recherches menées par Tassé Abye et Emmanuel Jovelin.

Le livre est un outil pédagogique par lequel les deux auteurs recensent les pistes pour mieux cadrer l’intervention sociale au Congo. Ils rappellent, par exemple, que l’Institut national de travail social du Congo est un institut d’enseignement supérieur de formation qui doit produire des recherches pour aider les professionnels dans l’accompagnement de la population en difficulté. Les travaux des jeunes chercheurs, présentés ici, s’intéressent à la population, aux problèmes sociaux, aux politiques sociales, à la formation ainsi qu’aux pratiques des travailleurs sociaux. L’objectif du livre est d’établir un lien entre recherches scientifiques et activités professionnelles, afin de renouveler les cadres de pensée et de nourrir le champ d’intervention sociale congolaise.



Tassé Abye est docteur en sociologie, enseignant-chercheur, chercheur associé à l’Institut du monde africain (Paris), l’université de Johannesburg (Afrique du Sud), chef de mission, expertise France, ministère des Affaires sociales et de l’action humanitaire du Congo, consultant international auprès des différents ministères/institutions en Afrique.

Quant à Emmanuel Jovelin, il est professeur des universités, titulaire de la chaire de travail social et de l’intervention sociale et chercheur au laboratoire formation et apprentissages professionnels, Conservatoire national des arts et métiers ainsi qu’au Laboratoire Lorrain des sciences sociales, université de Lorraine.

M.A.Ng.

SAISON SPORTIVE 2022-2023

Les athlètes devraient viser l’excellence

Au cours de la cérémonie du lancement de la saison sportive 2022-2023, le 7 octobre, le directeur de cabinet du ministre des Sports, Charles Makaya dit Mackail, a invité les dirigeants des fédérations sportives nationales ainsi que les athlètes à tout mettre en œuvre afin d’améliorer leurs performances lors des compétitions nationales et internationales.

Après la clôture de la saison sportive 2021-2022, le 29 septembre, la nouvelle est désormais lancée et les structures qui gèrent les disciplines sportives ont reçu des nouvelles orientations de la tutelle. Elles sont appelées à donner le meilleur d’elles-mêmes afin de rehausser le niveau de leurs athlètes lors des compétitions nationales et internationales. Si Charles Makaya dit Mackail estime que le bilan de la saison écoulée a mis en évidence de nombreuses faiblesses sur les plans de la gouvernance et des performances, il souhaite que celle qui vient de commencer constitue un véritable succès. Au nom du ministre des Sports, il a exhorté les comités olympique et paralympique ainsi que les fédérations sportives nationales à se préparer en conséquence afin de garantir une bonne participation des athlètes dans différentes grandes compétitions dont les 4es Jeux africains de la jeunesse, les 9es Jeux de la francophonie ou les 13es Jeux



Le karatéka congolais Innocent Okemba sur la première marche du podium, lors des 11es Jeux africains à Brazzaville/Adiac

« Au regard des défis auxquels nous devons faire face au cours de la saison sportive qui s’ouvre ce jour, j’invite les fédérations sportives nationales à se mettre résolument au travail, en faisant de la formation et de la préparation des athlètes leur priorité »

africains.
« Au regard des défis auxquels nous devons faire face au cours de la saison sportive qui s’ouvre ce jour, j’invite les fédérations sportives nationales à se mettre résolument au travail, en faisant de la formation et de la préparation des athlètes leur priorité », a lancé Charles Makaya dit Mackail
Afin de faciliter la réalisation de ses orientations, le ministre des Sports a promis ne ménager aucun effort aux côtés des acteurs du mouvement sportif national, pour atteindre les objectifs escomptés. Le directeur de cabinet a profité de l’occasion pour rappeler aux présidents des fédérations que la saison 2022-2023 est la saison de mi-mandat pour l’olympiade qui prendra fin en 2024. Pour faciliter le fonctionnement démocratique des fédérations sportives, il est nécessaire d’organiser les assemblées générales ordinaires conformément aux textes.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Bevic Moussiti Oko et ses co-équipiers de l’AC Ajaccio vainqueurs au Vélodrome (AFP)

Albanie, 7e journée, 1re division
Dzon Delarge a été remplacé à la 79e mn lors du match nul du FK Egnatia chez l’Erzeni Shijak (0-0).
Sans Chandrel Massanga, suspendu après son expulsion en fin de match dans le derby de Tirana, le Partizani l’emporte 2-1 à Vllaznia.
Allemagne, 9e journée, 1re division
Sylver Ganvoula est entré à la 81e mn lors du succès de Bochum contre Francfort (3-0). Le score était alors d’un but à zéro. Le premier succès de la saison pour la lanterne rouge.
Allemagne, 3e journée, 3e division
Rot Weiss Essen l’emporte 3-0 chez la réserve de Fribourg et sort de la zone rouge. Aurel Loubongo Mboundou est entré à la 86e mn.
Angleterre, 14e journée, 2e division

Han Noah Massengo, averti à la 65e mn, et Bristol City chutent à Birmingham (0-3).
Cardiff s’impose largement à Wigan (3-1). Niels Nkounkou, titulaire, a donné la passe décisive sur le premier but à la 7e mn.
Angleterre, 14e journée, 3e division
William Hondermarck n’était pas dans le groupe de Barnsley, battu à domicile par Exeter City (0-2).
Autriche, 11e journée, 2e division
Sankt-Pölten et Kevin Monzialo, suppléé à la 79e, prennent les trois points chez le Vorwärts Steyer (1-0).
Belgique, 8e journée, 2e division
Virton s’incline sur le terrain de la réserve d’Anderlecht (1-3). Remplaçant, Yann Mabella est entré à la 66e, à 2-1 pour les Mauves.

Géorgie, 29e journée, 1re division
Réduit à dix après l’expulsion de son gardien à la 25e, Dila Gori bat le Torpedo Kutaisi (2-1). Romaric Etou est resté sur banc.
Italie, 8e journée, 2e division
Cagliari prend un point à Gênes (0-0). Titulaire devant la défense, Antoine Makoumbou a été remplacé à la 89e.
Russie, 12e journée, 1re division
Troisième victoire consécutive pour le FC Oural, vainqueur de Khimki 2-1. Emerson Illoy-Ayyet était titulaire au poste d’axial gauche dans la défense à quatre de l’équipe basée à Ekaterinbourg. Le FC Oural sort provisoirement de la zone rouge.

Ligue 2, 11e journée
Laval s’incline à Grenoble (2-3). Marvin Baudry, averti à la 78e, était titulaire au poste d’axial dans la défense à trois. Notons que les Tango ont vécu une entame de match catastrophique avec trois buts encaissés aux 3e, 6e et 10e minutes.
Mons Bassouamina et Loris Mouyokolo étaient titulaires lors du duel du Sud-Ouest entre Pau et Rodez (2-2). L’attaquant a été averti à la 33e pour un tacle sur Abdenmour, sorti sur blessure, puis a été remplacé à la 72e alors que les Ruthénois menaient 2-1.
L’ancien Lorientais, lui, a joué l’intégralité du match au poste de défenseur droit.
Nolan Mbemba est entré à la 71e lors du probant succès du Havre face à Bastia (3-0). Le score était acquis.
Bryan Passi était titulaire lors du revers de Niort à Caen (0-1).
Annecy va cartonner Guingamp au Rou-

dourou (4-0). Warren Tchimbembe n’a joué qu’une mi-temps, remplacé à la pause alors que les Bretons n’étaient menés que d’un but. Une action annihilée à la 8e par un Kevin Mouanga impérial. L’ancien Angevin, qui enchaîne une quatrième titularisation, a été très solide dans l’axe.

France (Ligue 1)
France, 10e journée, 1re division
Bevic Moussiti Oko se souviendra longtemps de son premier but en Ligue 1. En effet, l’international congolais a égalisé à la 25e sur la pelouse du Vélodrome : servi depuis la droite, BMO repique, accélère et fixe Mbemba pour placer un tir du gauche imparable depuis l’entrée de la surface.
Buteur sur sa seule occasion franche, l’ancien Dunkerquois a beaucoup pressé la défense marseillaise, gênant considérablement les relances adverses avant d’être remplacé à la 74e. Complémentaire d’El Idrissy, il a marqué des points dans la hiérarchie ajaccienne en contribuant à ce succès salubre, puisque l’ACA l’emporte 2-1 et rallume la flamme de l’espoir dans la course au maintien (18e avec 7 points au compteur).
En phase de reprise, Fernand Mayembo n’était pas dans le groupe ajaccien.
En soirée, Reims a tenu en échec le PSG, réduit à dix à la 41e, sur le score de 0-0. Bradley Locko était titulaire dans le couloir gauche rémois. Du répondant face à la vitesse de Sarabia et à la puissance de Mukielé, l’ancien Lorientais a été moins efficace dans la production avec le ballon. Averti à la 90e+3.

Camille Delourme

JUDO

La FIJ suspend la fédération congolaise

La Fédération internationale de judo (FIJ), dans une correspondance destinée au ministre des Sports, a annoncé la suspension de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da). Selon l'instance internationale, cette décision arrive après plusieurs contacts allant dans le sens de résoudre la crise qui mine le judo congolais depuis plusieurs années.

Au moment où l'espoir renaissait suite aux premiers championnats nationaux organisés après plus d'une décennie par les instances reconnues au niveau national, la note de la FIJ adressée au ministre des Sports fait renaître l'incertitude et alimente la confusion.

« Cette situation ne peut perdurer et sans prendre parti, nous avons proposé d'organiser des élections communes dans un souci d'apaisement. L'échéance était avant le 30 septembre 2022. De ce fait, le Comité exécutif, réuni le 4 octobre, a pris la décision de suspendre la délégation de la FIJ à la Fédération congolaise de judo avec effet immédiat », explique la note.

Le judo n'est pas à sa première crise. La discipline avait déjà passé toute une olympiade sans fédération. En 2016, elle avait enfin des nouvelles instances dirigées par Marien Ikama, mais en plein milieu du mandat, la famille du judo a été une fois de plus divisée, laissant ainsi la place à une guerre de leadership entre le président de la Fécojuda, Marien Ikama, et son ancien premier vice-président, Francis Ata.

Pour résoudre cette crise, le ministère des Sports avait mis en place un comité de normalisation, avec pour mission de gérer les affaires courantes. Il s'agissait notamment de restructurer les ligues départementales, d'organiser les compétitions et préparer la prochaine



Les jeunes judokas participant aux éliminatoires du tournoi de la Confejes, le 9 octobre à Brazzaville/Adiac

assemblée générale électorale en vue du renouvellement des instances dirigeantes. La différence des points de vue avait débouché sur deux comités exécutifs rivaux issus de deux assemblées générales électives. La première, organisée par Marien Ikama, avait été reconnue par les instances internationales et la seconde, organisée par le ministère des Sports et le Comité national olympique et sportif congolais, élevait Francis Ata à la tête de la Fécojuda.

Dans une correspondance destinée au président de la FIJ, le ministre des Sports, Hugues Ngouelondélé, rappelait qu'il « il n'existait pas deux fédérations de judo au

Congo, mais une et une seule, délégataire du service public, dont le bureau national est issu de l'assemblée générale électorale du 4 septembre 2021, ayant porté à sa tête M. Ata Asiokarah Neyl Francis ». N'étant pas convaincue, la FIJ proposait sa propre méthode : l'organisation des nouvelles élections avant la fin du mois de septembre. Le manque de réaction du Congo, qui restait droit dans ses bottes, avait poussé la FIJ à sortir sa dernière carte.

Une suspension confuse ?
Cette même sanction de la FIJ nourrit plusieurs tergiversations dans les milieux des judokas

puisque l'instance faitière de judo laisse une petite fenêtre à moitié ouverte aux athlètes congolais. « En attendant cette échéance, nous ferons nos meilleurs efforts afin que les athlètes de votre pays soient pénalisés le moins possible », précise la note de suspension.

Ainsi, si la fédération est réellement sanctionnée, de quelle manière les judokas congolais seront-ils moins pénalisés ? Quels sont finalement ces athlètes ? Comment se manifesteront les efforts de la FIJ au profit de ces athlètes ?

En tout cas, l'heure n'est plus aux échanges de correspondances, les différentes parties devraient s'im-

plier convenablement dans la résolution de cette situation qui n'a que trop duré. Les egos méritent d'être oubliés afin de réunir les efforts à travers le dialogue, et de relancer ce sport au niveau international puisque sur le plan national, le judo fait partie des disciplines les mieux implantées et plus dynamiques. Les principaux perdants de cette crise institutionnelle sont les jeunes judokas. Ces derniers, qui souhaitent déjà monter sur des grands tatamis, traversent des fortes turbulences dans leur carrière professionnelle malgré les efforts et la détermination du bureau exécutif de la Fécoju-Da dirigé par Me Ata Asiokarah Neyl Francis.

Le futur étant incertain, il est temps que les plus hautes autorités prennent à bras le corps l'affaire pour non seulement sauver l'image du Congo mais aussi trouver une solution définitive. Cela permettra de booster l'engagement des athlètes via le dynamisme des dirigeants de cet art martial.

Il faut signaler que les différentes ligues organisent des compétitions de détection pour constituer les Diabes rouges cadets et minimes qui sont censés représenter le Congo au tournoi de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports ayant le français en partage.

Rude Ngoma

COOPÉRATION

Le président des Emirats aujourd'hui à Moscou

Le président des Emirats arabes unis, cheikh Mohammed ben Zayed Al-Nahyane, sera ce 11 octobre à Moscou pour rencontrer son homologue russe, Vladimir Poutine, quelques jours après la décision

Les deux hommes discuteront de «sujets régionaux et internationaux d'intérêt commun», indique l'agence officielle émiratie WAM en annonçant la visite de cheikh Mohammed à Moscou depuis l'invasion de l'Ukraine.

Le déplacement du dirigeant intervient après la décision, le 5 octobre, de l'Opep+ de réduire drastiquement sa production de brut, qui a dopé les cours. Cette alliance regroupe les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) dont les Emirats, menés par l'Arabie saoudite, et dix autres pays conduits par Moscou. Elle a été accusée par les Etats-Unis de faire le jeu du Kremlin, qui a intérêt à soutenir les prix pour financer sa guerre. A l'issue de la réunion du cartel le 5 octobre à Vienne, le ministre émirati de l'Energie, Souhail ben Mohammed Al-Mazrouei, a assuré que l'Opep+ n'était qu'une «organisation technique» ne se mêlant pas d'enjeux politiques.

En refusant d'ouvrir largement les vannes de l'or noir, malgré les nombreux appels en ce sens des Occidentaux,

l'Opep+ a irrité les Etats-Unis qui ont dénoncé son «alignement» avec la Russie.

Alliés traditionnels des Etats-Unis, les Emirats, tout comme les autres pays arabes du golfe dont l'Arabie saoudite, ont renforcé ces dernières années leurs relations avec la Russie. Depuis l'invasion de l'Ukraine, ils ont évité de condamner directement Moscou en se contentant d'appeler à une résolution diplomatique du conflit.

Abou Dhabi cherche néanmoins à ménager ses relations avec les pays européens, notamment l'Allemagne. Les deux pays ont signé, le mois dernier, un accord prévoyant la fourniture en 2022 et 2023 de gaz liquéfié et de diesel à Berlin.

La visite du président émirati à Moscou sera son troisième déplacement à l'étranger depuis qu'il a succédé en mai à son demi-frère, décédé, à la tête du pays. Il s'est rendu avant en Arabie saoudite, où il a notamment rencontré le président américain Joe Biden, et en France.

AFP

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Diabes noirs gardent ses chances intactes

Les Diabes noirs se sont inclinés, le 8 octobre en terre mozambicaine, 1-2 face à Ferroviario da Beira en match aller du deuxième tour des préliminaires de la Coupe africaine de la Confédération.



Les Diablotins exemptés du premier tour préliminaire débutent leur campagne par une défaite. Ils conservent toutefois leurs chances de se qualifier pour le tour de cadrage grâce au but inscrit sur le terrain de l'adversaire.

Le fait d'avoir réussi à limiter la casse devrait motiver le seul club congolais encore resté en lice en vue de la manche retour prévue le 16 octobre au stade Alphonse-Massemba-Débat qui s'annonce déterminante. Une courte victoire d'un but à zéro sera largement suffisante

pour poursuivre l'aventure africaine. Encore faut-il ne pas concéder de but.

Le représentant congolais aura des regrets à nourrir au vu du scénario de la première manche car il y avait de la place pour faire mieux. Les Diablotins avaient pourtant bien lancé leur campagne en ouvrant le score à la 11e minute par l'entremise de Domi Jaurès Massoumou. Cet enthousiasme engendré par cette ouverture du score est vite redescendu quand les locaux ont rétabli l'équilibre par Oghenemarho Pepo

Ifoni à la 28e minute puis Martin Jongwe Nyanzira a enfoncé le clou à la 51e minute. Dans cette double confrontation, la bonne concentration sera la clé.

Les Diabes noirs, rappelons-le, avaient manqué l'occasion de disputer le tour de cadrage en 2013. Après avoir éliminé tour à tour New Edubiase du Ghana et The Panthers de la Guinée Equatoriale, les jaune et noir échouaient face au Club sportif Sfaxien (1-3 à Sfax puis 1-1 à Brazzaville).

James Golden Eloué